

Citrap : octobre 07

**Citrap Vaud** - Case postale 73 - 1000 Lausanne 21

Mme Anne-Marie Depoisier

Présidente du Conseil d'administration des TL

Madame la Présidente,

Notre association qui s'occupe, comme vous le savez, de la défense des usagers des transports publics, s'est penchée à plusieurs reprises sur la structure du réseau 08 des TL.

Suite à une rencontre avec des membres de la Société de développement des Boveresses-Praz-Séchaud, nous avons analysé attentivement les conséquences de l'arrivée du M2 pour l'ensemble des quartiers situés aux abords de la Sallaz.

Suite à une enquête d'un journaliste de 24 Heures, nous avons été amenés, contrairement à la démarche que nous avions prévue, à dévoiler une partie de nos réflexions avant de vous les soumettre. Il s'agit là de circonstances que vous pourrez aisément comprendre.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de nos propositions que nous aimerions vous soumettre, en espérant que vous leur réserverez un bon accueil. Si vous le souhaitez, nous sommes prêts à vous rencontrer pour en discuter.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Mme la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité de la Citrap Vaud

Alain Faucherre, président

Copies à :

M. Michel Joye, directeur des TL

M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne

Mme Chantal Ebongué, secrétaire de la Société de développement Boveresses-Praz-Séchaud

## **Proposition d'amélioration du réseau 08 au niveau de la desserte Sallaz-Praz-Séchaud.**

Pour le secteur de la Sallaz, le réseau 08 prévoit d'articuler les lignes suivantes autour de l'axe du M2 :

- une nouvelle ligne 6 de trolleybus allant de la Maladière à la Sallaz en passant par Victor Ruffy
- un minibus (42) reliant Rovéréaz, Pont de Chailly et la Sallaz
- une nouvelle ligne de trolleybus (41) Praz Séchaud-Sallaz-Montolieu remplaçant les lignes 6 et 14
- une modification du parcours de la ligne de bus 16 , reliant désormais Montbenon à Grand-Vennes, en passant par l'Hermitage et le Vivarium

Il nous apparaît que cette organisation présente une offre insatisfaisante pour les habitants de Praz-Séchaud : la fréquence de 7,5' est relativement modeste et, surtout, il y a rupture de charge à la Sallaz.

Par ailleurs, il ne nous paraît pas opportun d'installer le terminus du bus 6 à la Sallaz, où l'emprise des transports publics sur la voirie sera déjà importante.

S'agissant de la ligne de bus 16, son terminus n'est pas idéalement situé.

En conséquence, nous faisons la proposition suivante :

- prolongation de la ligne de trolleybus 6 jusqu'à Praz-Séchaud
- maintien de la ligne 41 telle que prévue
- prolongation de la ligne 16 jusqu'à la Sallaz

Justifications :

- Il nous paraît souhaitable d'apporter une offre de grande qualité aux habitants de Praz-Séchaud qui, d'une part, représentent des classes modestes de la population lausannoise, et d'autre part ne sont pas au bénéfice du tarif urbain dont jouissent la plupart des Lausannois.
- Il faut aussi relever que ce quartier est déjà densément habité et est appelé à se développer encore.
- L'arrivée du bus 16 (petit bus, fréquence à 15') sur la place de la Sallaz chargerait moins l'espace que la ligne 6. Ce prolongement aurait l'avantage de relier la ligne à une véritable interface et d'offrir un service performant entre la Sallaz et Sauvabelin.

En conclusion, nous proposons à l'unité de management du réseau des TL d'étudier rapidement la réalisation de nos propositions, afin de proposer une offre améliorée aux quartiers qui se développent autour de la Sallaz ainsi qu'une meilleure articulation du réseau dans ce secteur.

Comité de la Citrap-Vaud

Schéma des modifications des lignes 6 et 16 proposées par la Citrap

